

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11319

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DINA Rachid

Date de naissance : 18/11/28

Adresse : Rue Red Belhassen Elouazzani

Res 107A B6

Res 107A B6

Tél. : 066140956

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 1/09/19

Signature de l'adhérent(e) :

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

C	= Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
CS	= Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
CNPSY	= Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
V	= Visite de jour au domicile du malade par le médecin
VN	= Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
VD	= Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
VD	= Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
PC	= Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
K	= Actes de chirurgie et de spécialistes

SF	= Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
SFI	= Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM	= Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI	= Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP	= Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY	= Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z	= Electro - Radiologie
B	= Analyses

POUR L'ADHERENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE
- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL
- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU PREVENTORIUM
- SEJOUR EN MAISON DE REPOS
- LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes globaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPEDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 21
FAX / 05 22 91 26 52
TELEX / 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.

FEUILLE DE SOINS MU 0035270

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : DINIA Rachid

Matricule : 11913 Fonction : RETRAITE Poste :

Adresse : Rue Ned Belhassen SLOUAZZANI Res. LERA SC
Télé : 0661 40 98 61 Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : DINIA Rachid

Age

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : rhumatoïde

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A Rabat, le 21/06/2019 Signature et cachet du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

VOLET ADHERENT

DECLARATION MU 0035270

Matricule N° :

Nom du patient :

Date de dépôt :

Montant engagé

Nombre de pièces jointes :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.06.2019	C3		250 DH	
27.06.2019	KAO		1000 DH	
	+ examen anatomie-Pathologie			
				RENOUVEAU DU CHÈQUE D'INCARCERATION DU DOCTEUR MOHAMED TOLEK APRÈS LA VISITE DU DR OUAÏD DUMEAU LE 06 JUILLET 2019 F. B. 27/07/2019

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/06/19	247,75 102-28979 INP
	08/07/19	10,00 INPE: 102033008

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p style="text-align: right;"><i>Bouchra LAHBABI</i></p> <p>Rés. Mamounia 4ème Etage Angle Av. Hassan II Rue Bayrouth RABAT - Tel: 05 37 70 27 22</p>	03/07/19	PL 54	500,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

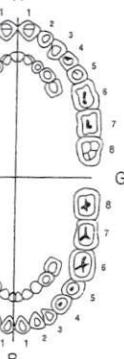
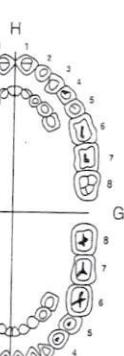
VOLET ADHERENT

Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalai ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANT DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				
	25533412 00000000 35533411	H 00000000 00000000 * B	21433552 00000000 11433553	CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
	MONTANT DES SOINS <input type="text"/>				
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>				
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LIEGE

Professeur Khalil BENY
Dermatologue (Adultes et

البروفسور خليل بن يوسف
الخصائص الامراض الجلدية (الكبار و الأطفال)

- Ex-Professeur de la Faculté de Médecine
- Ancien médecin des Hôpitaux de Paris
- Membre de la Société Française Médico-C
- Spécialiste de maladies et de la chirurgie de la peau, des cheveux et des ongles
- Médecin esthétique - Laser
- Maladies sexuellement transmissibles
- Allergies cutanées

90,00

Rabat le 8/7/2019 الرابط في

- أستاذ سابق بكلية الطب بالرباط
- طبيب سابق بمستشفيات باريس
- عضو الجمعية الفرنسية الطبية الجراحية للشعر
- أخصائي أمراض و جراحة الجلد و الشعر و الأظافر
- طب التجميل - الليزر
- الأمراض المتنقلة جنسيا
- حساسية الجلد

20,00

Par Mr Dina Radid.

11 Cliniderm Agdal

107 bis + 1 mois

le 20/07/2019

PHARMACIE IBN SINA
Sté Benabdellah Sarl au
78, Av. Fal Ould Oumeir
Agdal - Rabat - Tel: 0537 67 20 16

Professeur BENYOUSSEF Khalil
EURL MATELCOM
App.5 Imm.107 315, Av. Fal Ouled Oumeir
Agdal, Rabat - Tel: 05 37 67 21 67

Appt 5, Imm 107 bis, Avenue Fal Ouled Oumeir, Agdal (à côté de Mc Donald) Rabat
Tél : 05 37 67 21 67 - Urgences : 06 13 26 83 54
E-mail : benyoussefkh@yahoo.fr
Cabinet Pr Benyoussef Dermatologue

الشقة 5، العمارة 107 مکبر، شارع فال ولد عبیر آگدال (قرب ماکدونالد) الرباط
الهاتف : 05 37 67 21 67 - مستجدلات : 06 13 26 83 54 :
benyoussefkh@yahoo.fr
البريد الإلكتروني :
Cabinet Pr Benyoussef Dermatologue

CLENIDERM® crème

Béclométhasone dipropionate

Composition :

Béclométhasone dipropionate	0,025 g
Excipients (dont propyléneglycol, Chlorocrésol) q.s.p.....	100 g

Propriétés :

CLENIDERM est un dermocorticoïde.

Il est actif sur certains processus inflammatoires (comme l'hypersensibilité de contact), et l'effet prurigineux qui leur est lié. Vasoconstricteur. Inhibe la multiplication cellulaire.

Indications thérapeutiques :

- Indications privilégiées où la corticothérapie locale est tenue pour le meilleur traitement : eczéma de contact, dermatite atopique, lichenification.
- Indications où la corticothérapie locale est l'un des traitements habituels : dermite de stase, psoriasis (à l'exclusion des plaques très étendues), lichen, prurigo non parasitaire, dyshidrose, lichen scléro-atrophique génital, granulome annulaire, lupus érythémateux discoïde, dermite séborrhéique à l'exception du visage, traitement symptomatique du prurit du mycosis fongoïde.
- Indications de circonstance pour une durée brève : piqûres d'insectes et prurigo parasitaire après traitement étiologique.

Contre-indications :

Dermatoses virales, bactériennes, fongiques et parasitaires ; dermatoses faciales à composante vasomotrice (rosacée) ou folliculaire (acné) ; lésions ulcérées.

Effets indésirables :

Ils résultent, en règle générale, d'une mauvaise utilisation : durée excessive du traitement et puissance trop importante du produit sont responsables d'effets indésirables locaux. Si, en outre, la surface d'application est très étendue, des effets systémiques peuvent être observés.

Précautions d'emploi :

Si une intolérance locale apparaît, le traitement doit être interrompu et la cause doit en être recherchée.

Suivre les recommandations du médecin.

Ce médicament peut être prescrit pendant la grossesse si besoin.

L'allaitement est possible en cas de traitement par ce médicament.

Ne pas appliquer sur les seins lors de l'allaitement en raison du risque d'ingestion du produit par le nouveau-né.

Mode d'emploi et posologie :

Le traitement doit être limité à 1 à 2 applications par jour.

Il est conseillé d'appliquer le produit en couches espacées, puis de l'étaler en massant légèrement jusqu'à ce qu'il soit entièrement absorbé.

Forme et présentation :

Crème - Tube de 30 g

Liste I (Tableau A)

PROMOPHARM S.A
Z.I. du Sahel, Had Soualem - Maroc



Professeur Khalil BENYOUSSEF

Dermatologue (Adultes et enfants)



البروفسور خليل بن يوسف

أخصائي الأمراض الجلدية والكتار والأطفال

- Ex-Professeur de la Faculté de Médecine de Rabat
- Ancien médecin des Hôpitaux de Paris
- Membre de la Société Française Médico-Chirurgicale du Cuir Chevelu
- Spécialiste des maladies et de la chirurgie de la peau, des cheveux et des ongles
- Médecine esthétique - Laser
- Maladies sexuellement transmissibles
- Allergies cutanées

- أستاذ سابق بكلية الطب بالرباط
- طبيب سابق بمستشفيات باريس
- عضو الجمعية الفرنسية الطبية الجراحية للشعر
- أخصائي أمراض و جراحة الجلد و الشعر و الأظافر
- طب التجميل - الليزر
- الأمراض المتنقلة جنسيا
- حساسية الجلد

Rabat le 27/01/2019 في الرباط

To M^r. Dina Radid

14,5

11 Méxidine

207,83 2^o / j

21 nicalfate crème (Aneis)

25,50 2^o / j

31 Spundafur nrg
réinfecté à l'eau

247,30



CABINET D'ANAPATH "ESSAADA"

Rés. Mamounia A, 5ème étage Appt. 31 Angle Av. Hassan II, Rue Bayrouth (ancienne CTM) - Rabat
Tél. : 05 37 70 27 27 - Fax : 05 37 70 59 38 - E-mail : essaada.anapath@gmail.com

Docteur Bouchra LAHBABI Examen Anatomo - Pathologique

- Nature lésions atrope
- Date 27-06-2019
- Nom et Prénom Dinya Rachid
- Age 1968
- Renseignements Cliniques

lésion mythoaténue, Nappes
grises, cheveux à peine sauvages
- grosses
- parapsoriasis
- psoriasis
- eczéma
- atopie des têtes

Docteur Bouchra LAHBABI
Cabinet d'Anapath Essaada
Rés. Mamounia A, 5ème Etage
Angle Av. Hassan II, Rue Bayrouth
RABAT - Tél : 05 37 70 27 27

Professeur BENYOUSSEF Khalil
DERMATOLOGIE
Appt 5, Unité 07, Bld. Av. Fd. Chedid Ouméïd
Appt 5, Unité 07, Bld. Av. Fd. Chedid Ouméïd
Agdal, Rabat Tél. 05 37 67 21 67

C . A . P . E

CENTRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE ESSAADA

FACTURE

REF: FA19001694

RABAT, le 03/07/2019

Date de facturation 03/07/2019
Prescripteur BENYOUSSEF
Patient DINYA RACHID - 1719AC680
Demande 190627717 - 27/06/2019

Liste des examens

B2 Biopsie cutanée

A Payer	500.00
Coef-P	454

Arrêtée la présente facture à la somme de : CINQ CENTS DIRHAMS.

Docteur Bouchra LAHBABI
Cabinet d'Anapath Essaada
Rés. Mamounia A. 5ème Etage
Rabat - Tél.: 05 37 70 27 27
INP : 103002986

Professeur Khalil BENYOUSSEF

Dermatologue (Adultes et enfants)



البروفسور، خليل بن يوسف

احصائي الامراض الجلدية (الكتار و الاطفال)

- Ex-Professeur de la Faculté de Médecine de Rabat
- Ancien médecin des Hôpitaux de Paris
- Membre de la Société Française Médico-Chirurgicale du Cuir Chevelu
- Spécialiste des maladies et de la chirurgie de la peau, des cheveux et des ongles
- Médecine esthétique - Laser
- Maladies sexuellement transmissibles
- Allergies cutanées

- أستاذ سابق بكلية الطب بالرباط
- طبيب سابق بمستشفيات باريس
- عضو الجمعية الفرنسية الطبية الجراحية للشعر
- أخصائي أمراض و جراحة الجلد و الشعر والأظافر
- طب التجميل - الليزر
- الأمراض المتنقلة جنسيا
- حساسية الجلد

Rabat le 27-06-2019

الرباط

Note d'honoraires

Dinia Rachid

Je soussigné professeur Khalil BENYOUSSEF certifie avoir reçu la somme

de : 1000DH

Professeur Khalil
BENYOUSSEF
Le 27/06/2019
Appt 5, Imm 107 bis,
Avenue Fal Ouled Oumeir, Agdal (à côté de Mc Donald) Rabat
Tél : 05 37 67 21 67 - Urgences : 06 13 26 83 54
E-mail : benyoussefkh@yahoo.fr
Cabinet Pr Benyoussef Dermatologue

الشقة 5، المارة 107 مکبر، دارع فال ولد عمو اکمال (قرب ماکدونالد) الرباط

الماتف : 05 37 67 21 67 - مستعجلات : 06 13 26 83 54

البريد الإلكتروني : benyoussefkh@yahoo.fr

Appt 5, Imm 107 bis, Avenue Fal Ouled Oumeir, Agdal (à côté de Mc Donald) Rabat

Tél : 05 37 67 21 67 - Urgences : 06 13 26 83 54

E-mail : benyoussefkh@yahoo.fr

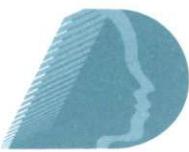
Cabinet Pr Benyoussef Dermatologue

ICE : 001917791000086

Cabinet Pr Benyoussef Dermatologue

Professeur Khalil BENYOUSSEF

Dermatologue (Adultes et enfants)



البروفسور خليل بن يوسف

أخصائي الأمراض الجلدية (الكبار والاطفال)

- Ex-Professeur de la Faculté de Médecine de Rabat
- Ancien médecin des Hôpitaux de Paris
- Membre de la Société Française Médico-Chirurgicale du Cuir Chevelu
- Spécialiste des maladies et de la chirurgie de la peau, des cheveux et des ongles
- Médecine esthétique - Laser
- Maladies sexuellement transmissibles
- Allergies cutanées

- أستاذ سابق بكلية الطب بالرباط
- طبيب سابق بمستشفيات باريس
- عضو الجمعية الفرنسية الطبية الجراحية للشعر
- أخصائي أمراض و جراحة الجلد و الشعر و الأظافر
- طب التجميل - الليزر
- الأمراض المتنقلة جنسيا
- حساسية الجلد

Rabat le 27-06-2019

الرباط

Compte rendu opératoire pour :

DINIA Rachid

-Badigeonnage à la bétadine

-Anesthésie locale

-Ablation d'une lésion cutanée

-Suture

-Pansement

-Examen anatomo-pathologique demandé

Professeur BENYOUSSEF Khalil
L'Agdal, 107 bis Avenue Fal Ouled Oumeir
Appart 5, Imm 107 bis Avenue Fal Ouled Oumeir
Rabat - Maroc
Tél : 05 37 67 21 67 - Urgences : 06 13 26 83 54
E-mail : benyoussef.kh@yahoo.fr
Cabinet Pr Benyoussef Dermatologue

الشقة 5، العمارة 107 مكرر، شارع فال أولد عمير أكدال (قرب ماكدونالد) الرباط
الهاتف : 05 37 67 21 67 - مستجدلات : 06 13 26 83 54
البريد الإلكتروني : benyoussefkh@yahoo.fr
Cabinet Pr Benyoussef Dermatologue

CENTRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE ESSAADA

Résidence Mamounia - Entrée A - Etg 5, Appt 31, Angle Av. Hassan II et rue Beyrouth - Rabat

Tél.: 05.37.70.27.27 Fax : 05.37.70.59.38

Dr BOUCHRA LAHBABI BENJELLOUN

7/17

Reçu à présenter pour le retrait des résultats après
règlement total le 02-07-2019 à 17h00

Demande : 27-06-2019

Retrait : 02-07-2019

Prélèvements : B2

Réf. demande :
190627717

Patient : DINYA
RACHID
1719AC680

Médecin traitant :
BENYOUSSEF

Net à payer : 500.00

Avancé : 500.00

Reste : 0.00

CENTRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE ESSAADA

Résidence Mamounia - Entrée A - Etg 5, Appt
31, Angle Av. Hassan II et rue Beyrouth - Rabat
Tél.: 05.37.70.27.27 - Fax : 05.37.70.59.38

Dr BOUCHRA LAHBABI BENJELLOUN

CARTE DE DOSSIER
DINYA RACHID [M]

Code : 1719AC680

OUVERT

Du Lundi au Vendredi : 09h00 à 18h30

Samedi : 09h00 à 12h30

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE



عيادة السعادة للتشریح الدقيق

CABINET D'ANAPATH ESSAADA

DOCTEUR BOUCHRA LAHBABI

Anatomopathologiste

Rabat, le : 03/07/2019

Patient : DINYA RACHID

PROFESSEUR: BENYOUSSEF

Age : 71 ans

N/ REF : 190627717

Lésion cutanée

Lésions érythémateuses : nappes géantes, chroniques à peine squameuses :

- Mycose
- Para psoriasis
- Psoriasis
- Eczéma
- Autres dermatoses.

Une biopsie cutanée de 3mm.

L'étude microscopique, des coupes réalisées, montre un épiderme hyperplasique avec peu de spongiosité, sans vésiculation. Il est le siège d'une discrète exocytose lymphocytaire.

La couche granuleuse est conservée et la couche cornée est épaisse, compacte, orthokératosique.

Les crêtes épidermiques sont allongées.

Le derme superficiel est congestif.

Conclusion :

- *Biopsie d'excellente qualité, d'interprétation significative :*
- *Aspect morphologique cadrant avec un eczéma chronique.*
- *Il n'est pas observé d'agent mycosique.*
- *A confronter aux données cliniques et évolutives.*

Docteur Bouchra LAHBABI
Cabinet d'Anapath Essaada
Rés. Mamounia A, 5ème Etage
Angle Av. Hassan II, Rue Bayrouth
RABAT - Tél : 05 37 70 27 27